

CHAPITRE IX

Dans la première moitié du XVI^e siècle, une famille Baglioni, venue de Florence, se fixe à Lyon. Cette importante cité attirait les Italiens, et en particulier les Toscans, qui tenaient la banque et commerçaient « sous le privilège des foires » ; Blaise Baglioni, le premier du nom mentionné (1536) dans les archives lyonnaises, s'installe d'abord d'une façon intermittente. Il appartenait à ces Baglioni florentins dont la jonction avec les seigneurs de Pérouse est souvent notée par les historiens ; elle paraît très vraisemblable^{321/1}. Les Baglioni, dits Baillon à Lyon, ont été reconnus comme un rameau des Baglioni de Pérouse, par nombre de leurs contemporains, et les distinctions qui leur ont été conférées sont en bonne partie basées sur cette origine. En ce qui concerne Blaise, l'auteur de la *Généalogie de La Dufferie* remarque qu'il avait reçu de François Ier le commandement d'un « régiment » français. Toujours est-il que le nouvel arrivant, peu fortuné, tentait de se créer des ressources.

Dans son pays, nulle dérogeance n'entachait le négoce ; Si les nobles de race estimaient que leur place était surtout au feu, ils ne tenaient pas moins compte de la force que donne la richesse commerciale. Fils d'une nation qui inventa la Banque, ils ne pouvaient ignorer que les Templiers avaient surtout été redevables de leur immense fortune aux opérations financières. (Cet Ordre fut bien la banque internationale, où Innocent III et Philippe-Auguste eurent des comptes courants.) La noblesse italienne réclamait sa part d'activité dans les affaires et les résultats l'encourageaient ; ainsi s'étaient imposés les Gonzague, les Borromei, les Doria, les Gondi, les Salimbeni et tant d'autres. Les Médicis, enrichis dans le commerce et la banque, mariaient une fille de leur Maison au Roi de France, et ce n'était qu'un début. En supposant Blaise Baglioni renseigné sur ce point (ce qui paraît certain) et non moins instruit de l'histoire des princes de Pérouse, race toute militaire, il avait pu constater combien les Baglioni subissaient plus amèrement les secousses politiques. Lui-même se conforma donc aux mœurs florentines ; il travailla. Deux branches s'offraient surtout à l'initiative de ses compatriotes : la Banque, exercée à Lyon par de nombreux Florentins, parmi lesquels M. Émile Picot cite les Baglioni ; et le commerce des épices. Au moyen âge, cet important marché était aux mains des Arabes, dont les boutres s'approvisionnaient en Asie. Les marines des Républiques d'Italie se chargeant du transport, depuis les échelles du Levant jusqu'en Europe, les Italiens se trouvaient indiqués comme intermédiaires ; ils se montraient fort entendus : « *Li plus sages marchéant sont en Tosquanne* », écrivait-on, depuis les Croisades^{321/2} Blaise s'occupa aussi de ce genre d'affaires.

On lui connaît deux fils : Pierre-Blaise, qui continue en Lyonnais le commerce paternel, et Michel'Angelo, resté italien. Le premier paraît également aux armées, dans les guerres contre Charles-Quint ; il aurait même reçu du Roi une compagnie de 50 hommes d'armes ; ses séjours à Lyon se font constants. Élu échevin en 1550 et 1551, il est naturalisé l'année suivante ; marié en France, acquéreur des seigneuries de La Dargoire et de Saillant, Pierre, dont le nom se transformera souvent en Baillon, se classe désormais comme sujet du Roi et seigneur français. Il meurt en Italie (1554), où l'avaient rappelé des règlements d'intérêts avec son frère. Ce dernier, Michel'Angelo, est le père de Camillo, sénateur de Florence et grand-père d'un second Michel'Angelo, marquis de Morcone, ambassadeur du grand-duc en Espagne. Le fils unique de ce marquis mourra avant son père, ne laissant que deux filles ; la postérité de Blaise Baglioni va donc se continuer seulement en France, par les descendants de Pierre-Blaise.

^{321/1} Voir II^e Partie, section IX et ses notes 1 et 2.

^{321/2} Ce commerce d'épices était, pour les marines d'Europe, le pivot des affaires. C'est « *al nacimiento de la especeria* » (comme disait Colomb) que les flottes de Portugal se lançaient vers l'Asie ; les plus grands navigateurs n'avaient pas d'autre objectif. Alvaro Velho, dans sa relation du grand voyage de Vasco de Gama (1497), spécifie au début que Manuel Ier, roi de Portugal, envoyait quatre navires « à la recherche des épices » ; pour se procurer cette précieuse denrée, le souverain se faisait armateur. Remarquons, du reste, que dans l'Est et le Sud-Est de la France, le commerce était fréquemment exercé par les gentilshommes : nombreux sont, dès le XIII^e siècle, les nobles Champenois commerçants, favorisés par les comtes de Champagne. Après la guerre de Cent Ans, la Provence, sous le roi René, mettait en honneur le commerce comme l'agriculture et l'Ouest présente parfois le même spectacle : en Bretagne, la dérogeance n'existait pas pour le commerce ; seul, le petit négoce laissait dormir la noblesse. Bref, les Français nobles de race, conscients des nécessités, devaient s'adapter aux conditions du progrès. Les uns réclament donc de faire au moins le grand trafic, d'autres veulent part et entrée en commerce, sans déchoir de leurs privilèges, et Montesquieu souhaitera de voir anoblir le travail, ou plutôt le commerce qui réussit. Turgot va proposer ce mode d'activité, comme méritant la noblesse, en raison des services rendus. En attendant, les tentatives pour tourner la difficulté sont constantes : les chevaliers de Malte se transforment en pirates (XVII^e siècle) ; les nobles réclament une participation de seconde main, dans les ventes de maîtrises, etc., avec des compromis plus ou moins heureux. Henri de Caumont la Force, duc et pair, le maréchal d'Estrées et le duc d'Antin, entreprennent, en grand, le commerce d'épicerie, établissent des magasins et soulèvent les protestations des épiciers : monopole contre privilèges (XVIII^e s.). En somme, si le commerce entraîne dérogeance, ceux qui contestèrent sa noblesse à Jean de Béthencourt, conquérant des Canaries (parce qu'il achetait des bœufs maigres et les engraisait), furent grotesques, mais quelque peu logiques (1499). Magni s'étonne (au XVII^e siècle) de voir, à Alep, des cadets de grandes familles anglaises apprenant à commercer pour s'enrichir ; il ne concevait pas que l'éloignement de cette branche du travail réduisait la vieille noblesse française à *l'aumône du souverain*. Elle perd son influence jusqu'à disparaître comme classe dirigeante, pour avoir négligé les rapports nécessaires avec les classes laborieuses. Certes, les gens de cour et leurs satellites peuvent narguer les gentilshommes, restés en province dans une médiocrité indépendante, ou leurs semblables, enrichis par les affaires ; ils dénoncent ainsi les blessures faites à leur propre dignité ou à leur honneur, par le rôle de « courtisans dorés, mais asservis ».

Celui-ci laisse un fils, Pierre de Baillon ou Baglion, le véritable auteur de la branche lyonnaise et qui fit à Padoue ses études de Droit, comme en témoignent les actes de l'Université. Pierre y est dit « *Conseiller de la nation provençale* » (**16 mars 1559**), « *preuve formelle* ajoute Émile Picot, *que les Baglioni de Lyon étaient alors bien francisés* ». C'est au cours de sa vie d'étudiant que le jeune Baillon se lia avec François de La Guiche, dit l'abbé de Saint-Satur et frère de Philibert, futur grand-maître de l'artillerie de France. Cette intimité aura, dans la vie de Pierre, des conséquences décisives. Devenu page du Maréchal de Retz, ce dernier assiste au siège de la Rochelle par le duc d'Anjou (**1572**) ; il est cité successivement comme homme d'armes et guidon (**1574**), passe enseigne de la compagnie des gendarmes de Charles de Gondi seigneur de La Tour, et en devient lieutenant, sous le marquis de Ragny. Les rapports de Pierre avec ses chefs ne se bornent pas au service ; lui-même traite du mariage d'Hippolyte de Gondi, fille du maréchal de Retz, avec Léonard marquis de Ragny (**1582**). Nommé gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III (avant 1584), Pierre est, cinq ans après cette date, écuyer de la Petite-Ecurie.

C'est alors qu'il se compromet par son attachement à la cause royale (**avr.-mai 1589**). Lyon s'était déclaré pour la Ligue et Pierre tente de faciliter aux troupes du Roi les moyens de s'en emparer. Il écrit dans ce sens au grand-maître de l'artillerie, qui n'était autre que Philibert de La Guiche, frère de son ami de l'Université. Cette lettre (**datée du 9 avr. 1589**) fut-elle interceptée, ce qui est probable, ou Pierre se vit-il dénoncé d'autre façon ? toujours est-il que son projet transpira. Grande clameur dans le camp de la Ligue : Pierre est arrêté, mais s'évade^{322/1}. On s'en prend aussitôt à sa femme, à son beau-père, messire Guerrier baron d'Ions, et à d'autres encore, pendant que l'intéressé réussit à gagner sa maison de Saillant. Les Ligueurs avaient commencé par défendre, sous peine de mort, de le secourir ; ils le croyaient encore en ville et promettaient une belle prime à qui le dénoncerait. Dépités, ils font main basse sur ses biens ; dès le 28 avril (**1589**), le consulat ordonne d'en faire l'inventaire ; les meubles seront « *portés aux champs pour être vendus à l'enchère* ». Le 4 mai, on accorde à la femme de Pierre un sursis de huit jours pour cette vente ; l'infortunée doit consentir toutefois à ce « *que les 4.000 écus auquel il (Pierre) avait été cottisé fussent pris sur les 7.000 écus que la ville lui devait* » à elle-même. Autorisation est donnée à Mme de Baillon de Saillant de voir son père, pour obtenir son consentement à ce sujet. Il est bon de noter que la femme et les enfants de l'évadé, d'abord gardés à vue chez eux, avaient été écroués à Pierre-Encize, où le baron d'Ions, beau-père de Pierre, subissait la même peine. Vainement, le baron et sa fille écrivent-ils au duc de Nemours pour obtenir leur élargissement : le prince renvoie leur demande aux échevins de Lyon, afin d'avoir leur avis, lequel est défavorable sous prétexte des troubles. Comme les Ligueurs avaient tout de suite saisi « *2.440 écus 20 sols* », déposés par Pierre de Baillon chez les banquiers Capponi, les dénonciateurs furent gratifiés d'un dixième de l'aubaine et les pamphlétaires durent recevoir aussi leur part.

Cependant Pierre ne se décourage pas. De sa maison de Saillant où, suivant son expression, on le menace tous les jours de le « *venir pétarder* », il écrit, pour la seconde fois, à Philibert de La Guiche (**9 mai 1589**) ; au récit des périls qu'il vient de courir, Pierre ajoute de nouveaux renseignements sur les moyens de reprendre Lyon. D'après lui, les esprits étaient, en grand nombre, favorables au Roi. La lettre contient ce post-scriptum : « *S'il vient à propos de parler de moy à Sa Majesté, faites luy sçavoir ma fidélité ie vous supplie, et l'affection que i'ay à son service. Et si vous me cognoissez digne et propre pour estre employé en quelque chose, le Roy ne se servira iamais de personne qui luy soit plus fidelle que ie luy ay tousiours esté et seray. Je n'ose rien remuer iusques à ce que i'aye tiré mon beau père de prison et ma femme, i'espère que Dieu m'en fera la grâce : cela fait, disposez de moy et en faites ce qu'il vous plaira, car ie ne veux point demeurer inutile. Dieu me fera la grâce que ie puisse faire quelque bon et signalé service à mon Roy et à ma patrie.* »

Ce ne sont point là expressions habituelles de « *Si vile et abject subject* » ou de « *l'un des plus couards poltrons qui soit sur la terre* », comme le prétend l'un des pamphlets des Ligueurs à son adresse. Parmi les injures déversées sur Pierre tranchent les qualifications de « *Catilina, Lantulus et Cethegus à Rome* »^{323/1}. Et ce qui peint mieux la mentalité de ses insulteurs, c'est le reproche adressé au premier Baglioni lyonnais d'être venu « sans ressources » d'Italie et d'avoir travaillé. Que n'avait-il compté, en effet, dans l'entourage famélique d'une Médicis, où sa place était indiquée ? Au lieu de cela, le Florentin s'en était remis à sa seule initiative ; crime impardonnable, même si le coupable, réduit tout d'abord « *à faire de la dragée à six sols par jour* », suivant le libelle ci-dessus, laisse à son fils une situation honorable que ce dernier saura grandir.

Bientôt, les succès de Henri IV remettent toutes choses au point. Pierre de Baillon appartient naturellement au parti des *Politiques*, c'est-à-dire des catholiques ralliés au Roi (**1590**). Le Béarnais réduit Lyon (**1595**), et désormais, loin d'être traqué et honni, le correspondant de La Guiche se voit hautement félicité ; on le désigne comme l'un des plus fidèles champions de la monarchie ; le roi lui confère le collier de Saint-Michel (**1597**) et le nommera gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Pierre s'était assez compromis en voulant rétablir l'ordre sous la bannière royale, pour justifier le choix qu'on fait de lui, comme Prévôt des

^{322/1} Clerjon, dans son Histoire de Lyon, t. V, p. 321, écrit : « Baglioni, seigneur de Saillans, obtient, ainsi que plusieurs autres notables, qu'on n'attente pas à sa liberté, à condition qu'ils s'exilent de la ville », lorsque Lyon se déclare pour la Ligue. Pierre de Baglion y serait donc rentré ou n'aurait pas mis son projet de départ à exécution ? Je me suis conformé à sa correspondance.

^{323/1} Écoutons l'autre son de cloche. « Le duc de Nemours, écrit Perneti, qui craignait le zèle de Pierre Baglion pour le service du Roi, au temps de la Ligue, le fit mettre en prison et livra sa maison au pillage des Ligueurs. » Nicolas Chorier prétend également que le duc « le fit prisonnier, ne pouvant se l'acquérir et craignant sa fidélité. Sa maison fut même pillée par les partisans de la Ligue, et il mérita par sa fidélité et par sa sagesse le choix que l'on fit de lui pour remplir la charge de Prévôt des marchands, etc. » — Même opinion dans Bregnot du Lut et autres auteurs lyonnais.

marchands (1600) de Lyon. Entouré de ses échevins, il reçoit et harangue la Reine Marie de Médicis (3 déc. 1600) et, quinze jours après, le cardinal Aldobrandini. Sa carrière a été bien remplie : ayant servi « *avec la plus haute distinction* » (*Chérin*) les Rois Henri III et Henri IV, Pierre peut disparaître et compter sur sa postérité.

Son fils cadet François est conseiller au Parlement de Paris ; l'aîné, Léonor baron d'Ions, élevé près du connétable de Luynes, tient agréablement son emploi dans les courses de bagues et les autres fêtes. Il est l'un des vingt-quatre gentilshommes de la Maison de Louis XIII et chevalier de son Ordre ; c'est un homme de Cour. Que de chemin parcouru depuis l'arrivée de son grand-père à Lyon en si modeste équipage ! Il est juste de reconnaître que la situation présente des Baillon ou Baglion lyonnais ne doit rien à l'intrigue ; le dévouement de Pierre à la cause du Roi en a été le facteur principal. Comme lui, Léonor est Prévôt des marchands de Lyon et, à ce titre, harangue Louis XIII et Richelieu (1638-1639). Ces discours étaient l'une des principales attributions du Prévôt, qui recevait les hôtes de marque au nom de la ville. François de Baglion (fils aîné de Léonor), également Prévôt des marchands (1658-1659), ne prononce pas moins de sept harangues en quelques jours, lors de l'entrée solennelle de Louis XIV avec la Reine mère, Monsieur, Mademoiselle et toute la Cour (nov. 1658). Accompagné par ses échevins, en robes consulaires violettes, François a été recevoir le souverain à la porte de Vaize ; le lendemain, il complimente officiellement, dans leurs habitations respectives, Louis XIV et Anne d'Autriche ; nouveaux discours le surlendemain au cardinal Mazarin, à Monsieur et à Mademoiselle. Puis, la duchesse de Savoie, avec son fils et ses filles, étant venus rejoindre la Cour à Lyon (28 nov. 1658), François se met de nouveau en frais d'éloquence et va haranguer la duchesse « *en sa chambre* ». La ville offre au Roi, aux princes et aux princesses une belle collation à l'hôtel de ville (2 déc.), ce qui est pour le Prévôt et ses échevins l'occasion d'être présentés directement à Leurs Majestés. En leur compagnie, François se rend à l'archevêché pour faire visite au duc de Savoie (3 déc.) ; il clôt, le surlendemain, la série de ses discours en complimentant le chancelier. La duchesse de Savoie et ses filles repartaient le 8 décembre.

Cependant, François avait d'abord suivi avec distinction la carrière des armes : enseigne-colonel à 18 ans, au régiment de Lyonnais, il servait en Catalogne, province soulevée alors contre Philippe IV en raison des exactions de son ministre Olivarès : elle se réclamait de la France, puis se donnait à Louis XIII (1640). 5.000 Français ayant franchi les Pyrénées ont assiégé Tarragone qui tenait pour Philippe IV, et pendant le siège, François de Baglion est passé capitaine à son régiment. Tarragone fut délivrée par des renforts venus de Castille ; mais Richelieu, ne perdant pas l'occasion de favoriser les Catalans, a fait occuper le Roussillon et prendre Perpignan. François continuait son service au cours de ces opérations et était nommé (par La Mothe-Houdancourt) guidon de cette même compagnie de gendarmes, où Pierre de Baglion, son grand-père, avait commandé comme lieutenant. Devenu enseigne sous le maréchal de Brézé pendant la campagne de Roussillon (1642), François passait lieutenant puis capitaine-lieutenant quand la compagnie fut achetée par le comte de Montrevel.

En considération de ses services, sa terre de La Salle, avec d'autres fiefs en relevant, est érigée pour lui en comté avec haute, moyenne et basse justice ; le titulaire est « *autorisé à faire édifier, en son dit comté, des fourches patibulaires à quatre piliers, et à faire construire deux fours banaux pour les habitants, attendu la rareté des bois du pays* ». (juil. 1654) Son nom figure sur divers monuments publics, sur celui, en particulier, que Lyon éleva à Henri IV (1659) en témoignage de reconnaissance pour l'avoir réduite en 1595. Ainsi, quarante ans après la mort de Pierre de Baglion, cette nouvelle revanche lui était officiellement donnée ; car, si le nom de son petit-fils paraît au premier rang sur l'inscription, comme celui du Prévôt des marchands en exercice, l'allusion au dévouement de l'aïeul n'est pas oubliée. La situation de François s'est accrue dans de sensibles proportions : gentilhomme du prince de Condé, puis gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (brevet de 1664), baron d'Ions et gouverneur du pays de Bresse, élu commandant de la Noblesse du Lyonnais, Forez et Beaujolais, le comte de Baglion a su mériter l'estime de ses compatriotes. « *Il n'y a pas de plus honneste homme que luy, qui connoisse mieux les bonnes choses, ny qui en ait mieux le goût.* » (*N. Chorier*)

Le frère cadet de François, Ignace, avait été plus en évidence encore. D'abord au service dans le régiment de cavalerie du prince de Condé, il doit à cette circonstance de faire, coup sur coup, quatre campagnes et d'être plusieurs fois blessé. Que n'a-t-il combattu ainsi sous l'étendard royal ! Malheureusement, son chef direct, grand meneur de la Fronde, entraînait de ce fait ses hommes à « la rébellion » ; c'est à la bataille d'Etampes, perdue par Condé contre Turenne, qu'Ignace de Baglion eut le genou fracassé d'une mousquetade (1652). Il peut néanmoins guerroyer en Flandre, où Condé dépensait inutilement ses hommes, ses ressources et son génie (1657). Colonel à vingt-deux ans, Ignace réfléchit aux vanités des honneurs et entre dans la congrégation de l'Oratoire ; ses qualités devaient l'y faire particulièrement apprécier. Il remplit diverses fonctions avec talent et gouvernait déjà la maison de son Ordre, à Montmorency, quand il est choisi pour directeur de la princesse de Hanovre, abbesse de Maubuisson, et de toute sa communauté. Élu premier assistant du général de l'Oratoire, Ignace devient en même temps supérieur des Oratoriens installés à Paris (rue Saint-Honoré), puis adjoint au procureur-général avec les honneurs de cet emploi.

Condé cependant ne l'avait pas oublié : quand il voulut faire donner à la Princesse Palatine une abbaye considérable, ou le vît députer le père Ignace de Baglion en Allemagne, pour mener à bien l'entreprise. La princesse ne put, en définitive, se décider à venir en France ; déception qui n'empêcha pas les personnages mêlés à la négociation, et Condé tout le premier, de rendre justice aux bons offices du

négociateur. Une mission plus délicate lui était réservée ; il s'agissait d'apaiser la zizanie qui divisait un couvent de Filles de qualité ; le père de Baglion s'acquitta de la tâche avec tact et succès. Louis XIV, informé du fait, en est frappé et désigne Ignace pour un évêché ; mais l'intéressé décline l'offre : « *M de Saillant était bien éloigné d'aspirer à l'épiscopat. Il n'avait jamais fait aucune démarche pour cela, et l'on peut dire que jamais aucun prélat n'a été élevé à cette dignité d'une manière plus édifiante ni plus glorieuse.* » (Hillairet) Oratorien, Ignace venait d'être promu général de l'Ordre et, s'intéressant aux occupations de cette charge, ne cède qu'à de vives instances pour accepter finalement l'évêché de Tréguier (**4 mars 1679**). Le prélat consacre toutefois à ses diocésains le meilleur de lui-même. Combien il prend à cœur les besoins du sacerdoce, par des fondations de missionnaires et de prédicateurs apostoliques ! sa charité pour les malades et les pauvres, sa mansuétude pour les humbles, font l'admiration des contemporains. Pour s'occuper de son troupeau avec toute l'efficacité possible, Mgr de Baglion apprend la rude langue bretonne avec un succès complet. Cette particularité est connue à la Cour, et Louis XIV, déjà fixé sur le mérite de l'évêque, s'en montre satisfait ; « *l'on disoit partout, qu'ailleurs les enfans aprenoient la langue de leurs pères, mais qu'au pays de Tréguier, un père avoit appris la langue de ses enfans* ». (Chesnon)

Malheureusement, lors de la rupture entre le Pape et Louis XIV, Mgr de Baglion est répréhensible, au point de vue de l'orthodoxie, pour avoir pris part à l'Assemblée de 1682 ; « *mais, ajoute le P. Jean qui cite le fait, il ne l'est pas plus que la majorité de ses collègues* ». Sur ces entrefaites, le Roi désignait le prélat pour l'évêché de Poitiers. Alors Innocent XI, qui refusait leurs bulles aux évêques nommés par Louis XIV depuis cette Assemblée, n'avait aucun motif de les accorder à Ignace qui y avait siégé au rang des évêques ; ses bulles ne furent pas expédiées. Dangeau rappelle seulement la nomination dans son Journal (**8 avr. 1686**) : « *Je sus que l'évêque de Tréguier avait été nommé à l'évêché de Poitiers que l'abbé de Quincé a remis au Roi à cause que ses indispositions l'empêchent de faire les fonctions de l'Épiscopat.* » Bien que désigné pour le poste en question, Mgr de Baglion paraît encore aux États de Bretagne, qui le chargent (**1686**) d'aller présenter au Roi le cahier des délibérations. « *Les États de Bretagne vinrent haranguer Sa Majesté et la Maison Royale ; l'évêque de Tréguier nommé Évêque de Poitiers portait la parole et M. de Chaulnes le présentait.* » (Dangeau) (**Versailles, 11 mai 1686**) Le discours d'Ignace eut l'heur de plaire au souverain, qui ne s'en cacha pas. « *Cet évêque ne parle-t-il pas bien ? dit-il à son entourage ; c'est un évêque de mon choix : c'est moi qui l'ai fait sortir de l'Oratoire malgré tout le monde.* » (Hillairet) Quelque temps après, l'orateur était gratifié de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis (**29 nov. 1692**) ; peut-être était-ce là une compensation voulue, car ses bulles n'arrivaient pas. Pendant les huit années qu'elles se firent attendre, le prélat sut montrer, dans une situation délicate, la plus grande discrétion à l'égard du Chapitre de Poitiers ; il ne voulait gêner en rien cette autorité. Préconisé enfin par Innocent XII (**1694**) Ignace prête serment au Roi et est investi de ses fonctions ; c'est en présence du doyen, des chanoines et du Chapitre de la Cathédrale, que Paul-François Hillairet, prêtre du diocèse, prononce son éloge à la cérémonie d'intronisation. Après l'allusion aux gestes des Baglioni, en Italie et en Chypre, le discours continue en ces termes : « *Mgr de Saillans est de l'ancienne et illustre Maison de Baglioni qui a autrefois possédé la Souveraineté de la ville de Pérouse... lorsque l'autorité des Empereurs ne se soutenant plus que faiblement dans l'Italie, plusieurs des Seigneurs qui y possédaient des terres considérables s'érigèrent en souverains et, profitant de cette faiblesse de l'empire, acquirent pour eux et pour leur pays la liberté dont ils jouissent encore aujourd'hui. Cette grande Maison ayant depuis perdu, dans la révolution des affaires, la souveraineté de cette ville, se répandit dans les États de Milan et de Florence où leur naissance et leur mérite les éleva aussitôt aux premières charges... [etc.]...* » M. Hillairet passe enfin à l'arrivée en France de « *quelques-uns des Baglioni* » sous Louis XII et François Ier, et parle « *des grands services rendus (par eux) à l'État, dans les guerres faites au sujet du Duché de Milan* » et des « *grandes alliances* » qu'ils ont contractées. Dans son nouveau poste, l'évêque fait preuve des mêmes qualités de bienveillance et de charité qui l'avaient signalé en Bretagne^{326/1} ; aussi jouit-il d'une influence sérieuse sur les hérétiques, dont il favorise le retour au catholicisme. Il meurt dans son diocèse, le 26 janvier 1698, âgé de soixante-quatre ans ; sa dépouille est déposée à la cathédrale, dans la chapelle des SS. Apôtres.

Le père Jacques Chesnon (de la Compagnie de Jésus), chargé de son oraison funèbre, la prononce au service de quarantaine en choisissant pour texte : *Pertransiit benefaciendo* (il est passé en faisant le bien) : le Jésuite s'étend sur les mérites du défunt et sur les illustrations de sa famille, avec la boursoufflure chère à ses contemporains : « *Mgr de Saillant estoit d'une maison distinguée entre les plus nobles de France et de l'Italie, illustre par la gloire des Archevêques, des Primats des Gaules, des premiers Princes de l'Église ; par la gloire des Premiers Présidents des Cours Souveraines, des Chevaliers de l'Ordre du Roy, des Chanceliers de France...* », etc. « *... par la gloire des Gouverneurs, des Généraux d'Armée, des Souverains de Pérouse et d'un nombre presque infini de Héros dont les noms brillent dans l'Histoire et que leurs grandes actions feront vivre à jamais dans la mémoire des hommes.* » Cette nomenclature en l'honneur d'ascendants paternels et maternels comprend, dans ses allusions, Pomponne de Bellièvre, chancelier de France, arrière-grand-père de ce même prélat dont Saint-Simon relate le décès : « *L'Évêque de Poitiers était mort au commencement de cette année (1698). Il avait été longtemps prêtre de l'Oratoire, sous le nom de Père Saillans, et il était de ces*

326/1

Dans son *Histoire générale du Poitou*, le chanoine Auber résume ainsi la vie de Mgr de Saillant : « *Bientôt nous vint encore un grand seigneur français, Ignace de Baglion, dont le père, Eléonor de Baglion, était Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Ignace avait embrassé l'état militaire et s'y était honoré par sa valeur quand, parvenu au grade de colonel, mais pieux dans ses habitudes de toute sa vie et aimant l'Écriture et les Pères qu'il étudiait assidûment, il se sentit porté vers la vie religieuse : il entra dans l'Oratoire où il parvint aux premières charges jusqu'au Généralat. Il y fut distingué et fut désigné, en 1679, pour l'évêché de Tréguier et transporté à Poitiers en 1680. Son œuvre y fut surtout de seconder ou d'inspirer le retour des hérétiques dont les conversions étaient toujours plus nombreuses. C'est dans ce saint travail qu'il mourut de la mort des justes, le 26 janvier 1698, [etc.]* ».

Baglioni qui ont tant figuré dans les guerres d'Italie. Ses sermons l'avaient fait évêque de Tréguier, où il avait appris le bas-breton pour pouvoir entendre et prêcher les peuples de ce Diocèse. Delà, il passa à Poitiers. C'était un excellent évêque qui venait peu à Paris. Il ressemblait parfaitement à tous les portraits de saint François de Sales. J'en fus très fâché : il était ami intime de mon père et de ma mère. Son évêché fut donné à Pâques, à l'abbé de Caudalet. »

L'épithaphe de Mgr de Baglion, longtemps soustraite à la cathédrale de Poitiers a été replacée récemment par les soins du chanoine Auber. Elle se traduit ainsi :

« Ici repose : Mgr François-Ignace de Baglion de Saillant, de la race des Princes de Pérouse qu'illustrent des ascendants souverains. Il quitta un commandement militaire pour entrer dans la Congrégation de l'Oratoire de Notre-Seigneur et fut, par ses confrères, élu Supérieur Général de son Ordre. Le choix de Louis le Grand l'éleva à la dignité d'Évêque, d'abord de Tréguier, ensuite de Poitiers. Eminent par ses vertus dans chacune des charges qu'il occupa, il se distingua surtout par sa charité épiscopale. Chéri de Dieu et des hommes, il mourut à Poitiers, le 26 janvier 1698. »

Pendant son épiscopat dans cette ville, Ignace avait près de lui, comme vicaire général, son neveu Pierre (fils de François), lequel fut un peu plus tard grand archidiacre de la Cathédrale (1700). Nommé évêque de Mende, seigneur, gouverneur de la ville et comte de Gévaudan (1707), le nouveau prélat est sacré à Paris par le cardinal de Noailles (24 juin 1708) et prête serment au Roi (9 juil.). Il se signale bientôt par son dévouement pendant le grand hiver de 1709. Parlant au nom des États de Languedoc, Pierre est reçu à son tour par Louis XIV : « Le Roi, après son lever, donna audience dans sa Chambre aux députés des États de Languedoc. L'Évêque de Mende portait la parole : ce député a neuf harangues à faire. M. le Duc de Maine, Gouverneur de la Province, leur donna un dîner magnifique comme il a accoutumé de le faire tous les ans. » (Dangeau) (Fontainebleau, 7 sept. 1713)

Mgr P. de Baglion devait attirer l'attention sur lui, d'une façon bien autrement honorable, pendant la peste de 1720-1723, au cours de laquelle il se multiplie pour le soulagement des malheureux ; il meurt à soixante-deux ans, dans son diocèse (27 sept. 1723). Ses débuts près de son oncle l'évêque de Poitiers avaient incité l'évêque de Mende à procéder de même à l'égard de son propre neveu François, fils de Jean-Artus comte de Baglion de La Salle. L'abbé, devenu son vicaire général, justifiait la bienveillance qui lui était témoignée en se faisant recevoir docteur en Sorbonne (1720). Dès ce moment lui échoit l'abbaye de Bonnevaux près Poitiers et, cinq ans après, l'évêché d'Arras. Il prend possession (18 août 1727) et exige de tous ses prêtres l'acceptation pure et simple de la bulle *Unigenitus*, « sans se laisser rebuter par les difficultés que lui suscita un chanoine appelant ». (P. Jean) Luynes fait allusion, dans son *Journal*, au mandement de Mgr François de Baglion de La Salle relatif à cette bulle. En 1732, le prélat reçoit une nouvelle abbaye, celle de Saint-Vincent de Laon, et meurt à Paris, vingt ans après, assez âgé (70 ans). « Je n'ai appris que depuis la mort de Monsieur l'évêque d'Arras ; il mourut il y a huit ou dix jours je crois (mars 1752) dans son diocèse : c'était un prélat d'une grande vertu. » (Luynes) Son père, Jean-Artus, avait paru avec distinction à l'armée : page de la Grande-Écurie (1670), il était promu capitaine au régiment de Saint-Aignan cavalerie, commandait l'arrière-ban du Lyonnais et devenait colonel du régiment de Picardie (1694). D'autre part, à l'exemple de son père (le comte François de Baglion), Jean-Artus était élu commandant de la Noblesse des Lyonnais, Forez et Beaujolais. Deux de ses fils lui succèdent sous les drapeaux comme capitaines de cavalerie : l'un, Ignace-Alexandre, ex-page de la Grande-Écurie, promu au régiment de Bourbon ; l'autre, Pierre, chevalier de Saint-Louis^{327/1} (1757). Deux petites-filles de Jean-Artus, comte de Baglion, sont abbesses au diocèse de Nevers : l'une, dans l'Ordre de saint Benoît (13 mars 1767), l'autre, dans celui de saint Augustin (15 déc. 1769) alors que leur frère, Pierre-François-Marie (fils unique de Mathieu-Ignace), est déjà, à la Cour, un fonctionnaire de marque.

D'abord officier aux gardes françaises jusqu'au grade de capitaine, on le retrouve colonel d'infanterie ; créé successivement gentilhomme de la Manche des Enfants de France et du Roi, 1^{er} chambellan de Mgr le comte d'Artois, il est admis, en même temps, aux honneurs de la Cour (1764). De sa première femme, née d'Allonville de Louville, Pierre-François n'eut qu'une fille, Françoise-Scholastique, au contrat de laquelle signent Leurs Majestés et la Famille royale (21 jan. 1759). Françoise épouse, cinq jours après, le comte, depuis marquis de Beauvoir-Grimoard du Roure, dans la chapelle de l'évêché de Cambrai ; le comte était alors marquis de Grisac et colonel des grenadiers de France ; trois mois après on le nomme menin du Dauphin ; il meurt en 1762, brigadier des armées du Roi.

Un superbe portrait de la marquise du Roure, née Baglion, peint par Nattier, a été remarqué dans une récente exposition de chefs-d'œuvre (Paris, 1892). Costumée en Flore, Françoise s'est ainsi parée seulement « pour s'accorder quelques privilèges de déesse » ; « de visage, d'ailleurs, reste vrai, spirituel, assez particulier ». (G. Lafenestre)

Après son veuvage, la marquise du Roure paraît en Anjou avec son père, alors remarié à Mlle de Laizer qui les accompagne ; tous les trois sont venus signer au contrat de mariage de Jacques-Bertrand, comte de Baglion de La Dufferie, avec Jacqueline de Poret du Buat (1776). Le comte de Baglion de La Salle est, l'année suivante, parrain du fils aîné de Jacques-Bertrand et se fait représenter ; sa situation à la Cour

^{327/1} Leur sœur Jeanne-Marie, mariée à Emmanuel de Bessuéjols marquis de Roquelaure, capitaine de cavalerie, puis guidon des gendarmes de la Reine (1710), eut pour fils cadet Jean-Armand, évêque de Senlis (1754), 1^{er} aumônier du roi, l'un des Quarante de l'Académie, enfin archevêque de Malines (1802). Comme évêque de Senlis, ce prélat bénit le mariage de sa nièce à la mode de Bretagne : Françoise-Scholastique de Baglion, avec le comte du Roure.

le fixait à Versailles ou à Paris (rue Saint-Dominique). En 1789, on le signale à l'assemblée des Trois-Ordres du Lyonnais ; il meurt dix ans après.

Avec Pierre-François, comte, puis marquis de Baglion de La Salle, et sa fille unique, la marquise du Roure, s'éteignent ces Baglion de Saillant et de La Salle fixés à Lyon, ayant, au cours de trois siècles, souvent fourni des personnages intéressants ; une grande situation s'annonçait pour eux, aux approches de la Révolution. Désormais, le nom de Baglion n'est porté en France que par les Baglion de La Dufferie, d'où sont sortis les rameaux aujourd'hui existants au Maine et en Poitou.
